



ARRETE N° 2024_0462

ARRETE DE VOIRIE TRAVAUX RUE DES FRERES LUMIERE

- Nous, Denise SERRANO, Maire de VILLEMANDEUR,
- Vu Le Code Général de la Fonction Publique n° L2213-1 à L2213-6 ;
- Vu le Code Général des Propriétés des Personnes Publiques ;
- Vu le Code de la Voirie Routière et notamment son article L113-2 ;
- Vu le Code de la Route et notamment ses articles L411-1 et L411-2, R411-25 ;
- Vu le décret n°58-1217 du 15 décembre 1958 modifié par décrets n°69-150 du 05 février 1969 et n° 86-475 du 14 mars 1986 relatif à la police, à la circulation ;
- Vu l'arrêté interministériel sur la signalisation routière du 22 octobre 1963 approuvé par arrêté du 07 juin 1977 relatif à la signalisation des routes et autoroutes ;
- Vu le Code de la Route,
- Vu les travaux de création de conduites telecom et de pose d'une chambre telecom à réaliser par l'entreprise SPIE CITY NETWORKS, domiciliée 10 avenue de l'Entreprise 95800 Cergy, représentée par Madame Elodie VERDOL, et son sous-traitant l'entreprise TPH, domiciliée 15 rue du Docteur Roux 94600 Choisy le Roi, représentée par Monsieur Hammad ZELOUFI, pour le compte de l'entreprise NEXLOOP, domiciliée 52 avenue Emile Zola 92100 Boulogne Billancourt, représentée par Monsieur Alexandre FOURNET-FAYAS, dans la rue des Frères Lumière,
- Considérant qu'il importe d'assurer la sécurité des travailleurs présents sur le chantier,
- Considérant que ces travaux vont apporter des perturbations dans le trafic routier et qu'il importe de réglementer la circulation et le stationnement afin de prévenir tout danger,

ARRETONS

Article 1 : A compter du 05 août 2024, et jusqu'au 27 septembre 2024, le stationnement sera interdit, la circulation réglementée (alternance manuelle par panneaux AK5 AK3 B21 avec sens prioritaire de circulation) et la vitesse limitée à 30km/h, du 4 au 8 rue des Frères Lumière.

Article 2 : Les droits des riverains demeurent réservés en ce qui concerne l'accès à leur propriété.

Article 3 : L'interdiction mentionnée à l'article 1 ne s'applique pas aux véhicules de la Gendarmerie, de la Police Nationale et du Service des Secours et de Lutte contre l'Incendie.

Article 4 : L'entreprise SPIE CITY NETWORKS ainsi que l'entreprise TPH sont chargées de mettre en place la signalisation nécessaire.

Article 5 : Mme le Maire de VILLEMANDEUR, M. le Commissaire de Police de MONTARGIS, M. le Commandant de la Compagnie de Gendarmerie de MONTARGIS, M. le Directeur de l'entreprise SPIE CITY NETWORKS, M. le Directeur de l'entreprise TPH, sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

Article 6 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à M. le Commissaire de Police de MONTARGIS, M. le Commandant de la Compagnie de Gendarmerie de MONTARGIS, M. le Commandant du Centre de Secours et de Lutte contre l'Incendie de MONTARGIS-VILLEMANDEUR, la Police Municipale de VILLEMANDEUR, M. le Président du SMIRTOM, M. le Président de l'AME, M. le Directeur de KEOLIS MONTARGIS, Transports ULYS, Transports DARBIER, Transports TRANSDEV de GIEN, M. le Directeur de l'entreprise SPIE CITY NETWORKS, M. le Directeur de l'entreprise TPH, M. le Directeur des Services Techniques Municipaux de VILLEMANDEUR.

Fait à VILLEMANDEUR, le 11/07/2024

P/Le Maire,
Par délégation,
Le 1er adjoint au Maire,
Claude TOURATIER



Date d'affichage : 11/07/2024



Demande d'arrêt de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1


N° 14024*01

Gestionnaires des réseaux routiers

Le demandeur

Particulier Service public Maître d'œuvre ou conducteur d'opération Entreprise

Nom : SPIE CITY NETWORKS Prénom :
Dénomination : Représenté par :
Adresse Numéro : 10 Extension : Nom de la voie : Avenue de l'Entreprise
Code postal 9 5 8 0 0 Localité : CERGY Pays : FRANCE
Téléphone 0 1 7 3 2 5 6 1 0 9 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : elodie.verdol @ external.spie.com

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : TPH Prénom : Hammad ZELOUFI
Adresse Numéro : 15 Extension : Nom de la voie : Rue du Docteur Roux
PROJET - DRF- FTTA- T03940-2
Code postal 9 4 6 0 0 Localité : CHOISY LE ROI Pays : FRANCE
Téléphone 0 9 6 7 1 5 6 1 4 2 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : contact @ tphfrance.net

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°
Hors agglomération En agglomération
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :
4-6 Rue des Frères Lumières
Code postal 4 5 7 0 0 Localité : VILLEMANDEUR

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui Non Si oui indiquer la référence :
Description des travaux : Création de conduites Télécoms sur 21m sur chaussée, 38m sur trottoir et 5m sur un espace vert et la pose d'une chmabre télécom
Date prévue de début des travaux : 0 5 0 8 2 0 2 4 Durée des travaux (en jours calendaires) : 45

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : Date de début de réglementation
Restriction sur section courante Restriction sur bretelles
Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation Sens des Points de Repères (PR) croissants
Sens des Points de Repères (PR) décroissants Fermeture à la circulation
Basculement de circulation sur chaussée opposée
Circulation alternée : Par feux tricolores Manuellement
Restriction de chaussée :
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) Empiètement sur chaussée largeur de voie maintenue
Suppression de voie nombre de voie(s) supprimée(s)

Interdiction de :

Circuler

Véhicules légers

poids lourds

Stationner

véhicules légers

poids lourds

Dépasser

véhicules légers

poids lourds

Vitesse limitée à : 30 km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

panneaux AK5 - AK3- B21

Autres prescriptions :

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur

Une entreprise spécialité

Nom : TPH

Prénom :

Dénomination :

Représenté par : Hammad ZELOUFI

Adresse Numéro : 15

Extension :

Nom de la voie :

Code postal 944600 Localité : CHOISY LE ROI

Pays : FRANCE

Téléphone 0967156142 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : _____

Courriel : contact @ tphfrance.net

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers

Plan de situation 1/10 ou 1/20 000^{ème}

Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500^{ème}

Schéma de signalisation

Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000^{ème}

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : ... Le : 09072024 CERGY

Nom : VIALARD

Prénom : Clément

Qualité : Responsable d'Affaires

LIAISON FIBRE OPTIQUE

Département:
LOIRET
Commune:
45700_VILLEMANDEUR



Adresse: 4-8 Rue des Frères Lumière
PLAN DE CHEMINEMENT

Logo for nexLoop, a fiber optic network provider, with contact information and a QR code.

- LEGENDE -

	Chambre Jeuppère (EJC et L2F)		Pavés Bordés		Eau potable
	Chambre Orange (EJC et L2F)		Pavés Orange		Eclairage - publicitaire - creusage
	Chambre à poser (EJC et L2F)		Pavés bordés		Câble haute et moyenne tension
	Réseau à poser		Pavés enrobés		Energie basse et moyenne tension
	Réseau		Pierre		Energie haute tension
	Réseau Jeuppère		Bois		Téléphone
	Tout adjacent		Eclairage Publicité		Fibre Optique

- QUANTITATIF DES LONGUEURS SUIVANT LE TYPE DE POSE -

- TYPE DE POSE -	- LONGUEURS INFRASTRUCTURE (ml) -
T01 - Pose Traditionnelle sous Chaussée légère	24.00
T02 - Pose Traditionnelle sous Chaussée lourde	0.00
T11 - Pose Traditionnelle sous Trottoir	0.00
T31 - Pose Traditionnelle sous Espace Vert	0.00
T32 - Pose Traditionnelle sous Accotement / Terrain naturel / Fond de fossé	88.00
M32 - SOC	0.00
MT01 - Pose Mécanique en Micro-tranchée sous Chaussée	0.00
MT21 - Pose Mécanique en Micro-tranchée en rive sous Chaussée	0.00
M21 - Pose Mécanique sous accotement	0.00
M31 - Pose Mécanique sous Terrain naturel/accotements/fond de fossés	0.00
F01 - Forage Dirigé	0.00
F02 - Fonçage	0.00
TOTAL	110.00

- TYPE DE CHAMBRES A POSER -	- Quantité -
CHAMBRE NEXLOOP (L4T)	2.00

- COUPES TYPES -

